

FEUILLE D'INFORMATION DESTINÉE AUX CLIENTS ET PROSPECTS DE SINGALLIANCE (SWITZERLAND) SA

Nom, adresse & contact	<p>SingAlliance (Switzerland) SA 16bis, rue de Lausanne 1201 Genève, Suisse</p> <p>T: +41 22 518 85 85 E: info.switzerland@singalliance.com Numéro IDE: CHE-337.988.006 LEI: 5493004JRLMC7OBXRL91 W: www.singalliance.com</p>
Activité et régime de surveillance	<p>SingAlliance (Switzerland) SA est un Gestionnaire de Fortune comme défini à l'article 17 al. 1 de la Loi sur les établissements financiers (LEFin) et au bénéfice d'une autorisation de l'Autorité Fédérale de Surveillance des Marchés Financiers (FINMA).</p>
Détails de contact de l'organisme de surveillance	<p>SO-FIT (Organisme de Surveillance pour Intermédiaires Financiers & Trustees) 2, rue Pedro-Meylan 1208 Genève, Suisse</p> <p>T: +41 22 700 73 20 F: +41 22 700 73 24 E: info@so-fit.ch W: www.so-fit.ch</p>
Services financiers	<p>SingAlliance (Switzerland) SA offre des services financiers dans les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gestion discrétionnaire • Conseils en placement • Exécution d'ordres en relation à des transactions sur instruments financiers. <p>Le Gérant offre également des instruments financiers, exclusivement à des investisseurs qualifiés.</p>
Classification des clients	<p>La Loi sur les services financiers (LSFin) établit trois catégories de clients – privés, professionnels et institutionnels – en fonction desquelles le degré de protection et l'accès aux services et aux instruments financiers varient.</p> <p>Par défaut, les clients sont considérés comme clients privés. Cette classification assure une pleine application des règles de la LSFin, mais peut limiter les services et les instruments financiers dont les clients peuvent disposer auprès du Gérant.</p> <p>Les critères d'éligibilité à un changement de classification sont détaillés dans les mandats.</p>
Informations sur les risques	<p>Investir dans des instruments financiers comporte des risques. Ces risques sont expliqués dans la Brochure de l'Association suisse des banquiers « Risques inhérents au commerce d'instruments financiers ». Cette brochure peut être téléchargée sur le lien suivant :</p> <p>https://www.swissbanking.ch/fr/telechargements</p>

Informations sur les coûts	Les frais de SingAlliance (Switzerland) SA sont dans la norme de l'industrie et sont détaillés dans les Conditions Générales des mandats de gestion de fortune, de conseil ou de services.
Relations économiques avec des tiers en ce qui concerne les services financiers offerts	<p>SingAlliance (Switzerland) SA peut percevoir une rémunération de tiers en lien avec les comptes gérés et conseillés.</p> <p>Cette rémunération fait partie intégrante de la rémunération du Gérant et est détaillée dans les Conditions Générales des mandats de gestion de fortune, de conseil ou de services.</p>
Offre d'instruments financiers	L'offre prise en considération lors de la sélection d'instruments financiers en relation avec des services financiers inclut des instruments financiers de tiers ainsi que des fonds gérés par SingAlliance Pte Ltd.
Conflits d'intérêts	<p>SingAlliance (Switzerland) SA s'efforce d'agir à tout moment de manière professionnelle et indépendante en respectant les intérêts du client et prend toutes les mesures raisonnables pour identifier, prévenir et gérer les conflits d'intérêts pouvant survenir lors de la prestation de services financiers et/ou de services auxiliaires.</p> <p>Lorsqu'un conflit d'intérêt ne peut être géré de manière suffisante, le Gérant en informe le client de manière appropriée.</p>
Procédure de médiation	<p>Des procédures de médiation peuvent être entamées en tout temps auprès de l'organisme de médiation auquel le Gérant est affilié :</p> <p>Terraxis SA Rue de la Tour de l'Île 1 1204 Geneva Suisse T: +41 22 732 6119 F: +41 22 732 6121 E: info@terraxis.ch W: www.terraxis.ch</p>

SingAlliance (Switzerland) SA

16bis rue de Lausanne
1201 Geneve
Switzerland
T: +41 22 518 85 85
E: info.switzerland@singalliance.com

